

# MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation :**

**30/04/2018**

L'an deux mille dix huit et le quatorze mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

**Nombre de conseillers**

**en exercice : 14**

**Présents :** M. RAMEAU , Mmes GERARD SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

**Absente :** Mme TONELLO

**D.C.M n° 5.3**

**Remplacement signalétique horizontale.**

**Engagement de dépenses.**

**Monsieur ROUCH Stéphane** a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le remplacement de la signalétique de police doit être complétée par une « signalétique horizontale » (marquage au sol par de la peinture).

Il ajoute qu'après consultation, l'entreprise Loudet Signal de Portet/Garonne fait une proposition répondant aux besoins pour un montant de 2 597,20 € H.T. Il indique que cette opération pourrait être financée par les « amendes de police », versées par l'état aux communes et gérées par le Conseil Départemental.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**DECIDE à l'unanimité des membres présents**

- de confier la réalisation de la signalétique horizontale à l'entreprise Loudet Signal pour un montant H.T de **DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DIX SEPT EUROS VINGT CENTS (2 597,20 €)** ;

.../...

- de financer cette opération avec les « amendes de police » versées par l'état aux communes et gérées par le Conseil Départemental ;
- d'inscrire la dépense au chapitre 21 du Budget 2018.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Affiché le **17.05.2018**  
Pour extrait conforme,

En Mairie, le 22 mai 2018

Le Maire,  
**CESANS**

